

Mais qui a inventé l'école ?

par Capucine et Judith

L'idée de l'école est née il y a un peu plus de 2300 ans, dans le cerveau d'un homme, Aristote, un philosophe grec.

Aristote partageait son enseignement à ses élèves, qu'il appelait disciples, en marchant. Ce sont les débuts de la pédagogie structurée en Occident.

Quelque centaines d'années plus tard, Charlemagne, le roi des Francs, puis empereur d'Occident, joua un rôle clé dans la diffusion de l'éducation. Il décide de créer des écoles dans tout le royaume, notamment auprès des monastères et des cathédrales. C'est ce qui inspirera la chanson « Sacré Charlemagne ».



Avant « cette idée folle », seuls les religieux et les riches étaient instruits. On apprenait à lire, à écrire et à acquérir des notions de mathématiques, qu'on nommait Algèbre. Peu de filles ont eu accès à ces enseignements. Le contenu des enseignements dispensé aux filles et aux jeunes femmes était tourné vers Dieu et avait pour objectif de les conditionner à être de bonnes épouses et de bonnes mères de familles. Pendant des siècles, les filles, les ouvriers et les paysans étaient exclus de l'instruction « savante ».

Vers une école pour tous



Il fallut attendre le XIX^e siècle et les lois Jules Ferry (1881-1882) pour que l'école devienne gratuite, laïque et obligatoire pour les garçons comme pour les filles. Les programmes étaient alors presque identiques pour les deux sexes mais les filles avaient accès à des filières moins valorisées. Quant à la mixité, elle restait rare et mal perçue. La loi Haby l'imposera à partir du 28 décembre 1976, dans l'enseignement primaire et secondaire. Et ça va beaucoup faire parler !

Inventé en 1882, le certificat d'études marquait la fin de la scolarité primaire obligatoire, entre 6 et 13 ans. Il symbolisait l'allongement de la scolarité et la démocratisation de l'enseignement secondaire. Il a été supprimé en 1989.

Et les collèges dans tout ça ?

Les collèges ont été créés en 1530 en même temps que les universités. Ils ont souvent été fondés par des congrégations religieuses, comme celle des Jésuites. Ils étaient réservés aux garçons jusqu'en 1959, date à laquelle le ministre Jean Berthoin instaura progressivement la mixité, que confirmera la loi Haby.



L'histoire de l'école n'a pas été de tout repos et son actualité montre aujourd'hui encore qu'elle suscite toujours autant de débats.